



4, rue Lamarck - 75018 Paris 01.46.06.42.02 email : assoc.addm18@gmail.com
internet : <https://assocdefensemontmartre18.fr/>

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 AVRIL 2022

au Musée de Montmartre

Membres présents : 32

Membres représentés : 3

1. La présidente ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence. Le rapport de l'assemblée générale de février 2021 est soumis à l'approbation de l'assemblée, qui l'adopte à l'unanimité.

2. Rapport moral

La Présidente rend compte des activités des deux années écoulées, rendues très difficiles par les diverses fluctuations de la crise sanitaire.

Malgré ces écueils, l'ADDM18 a continué à défendre Montmartre et ses habitants sur divers fronts, et les membres du Bureau se sont régulièrement réunis. Les échanges avec la mairie se sont déroulés exclusivement par Zoom, mais les réunions sont restées nombreuses (Conseil de quartier, séances d'information sur tel ou tel projet de la mairie, et de négociation sur le nouveau RET – Règlement des Étalages et des Terrasses –, etc). Les contacts avec les divers responsables de la Mairie ont été maintenus sur tous les points qui posaient des problèmes immédiats au quotidien ; et enfin, la lettre trimestrielle aux adhérents a continué d'être envoyée (sauf celle de ce premier trimestre, puisqu'elle aurait fait double emploi avec le compte rendu de l'AG).

Actions spécifiques menées en 2020-2021

L'espace public

C'est là un des deux grands dossiers défendus par l'ADDM18, l'autre concernant le tourisme et son impact sur Montmartre. Les problèmes de l'espace public étant plus particulièrement suivis par le Vice-Président Thierry de Dorlodot, la présidente lui donne la parole.

Thierry rappelle d'abord que l'ADDM18 appartient au réseau VivreParis, qui regroupe une trentaine d'associations parisiennes. Puis il explique la façon dont la gestion et le partage de l'espace public ont radicalement évolué ces dix dernières années dans les villes, grandes et moyennes, et à Paris de façon plus criante. Suite à la volonté de « piétonnisation » et de lutte contre la voiture menée notamment par la mairie de Paris, de grands espaces ont été dégagés, qui, dans une large mesure, ont été très vite exploités et occupés à des fins lucratives (étalages, terrasses de cafés et de restaurants, équipements forains, etc), avec les abus et les nuisances diverses que les riverains ont appris à connaître.

Contre cette situation, plusieurs entités ont réagi, selon deux angles différents. Le Réseau VivreParis, tout d'abord, qui a opté pour la voie judiciaire, attaquant la mairie de Paris pour non application de ses propres règlements ; et aussi **60 Millions de Piétons**, dont l'action en justice se centre pour l'instant sur la place du Tertre, où les abus sont criants.

D'autres collectifs, qui ne se sont pas nécessairement constitués en association, ont choisi l'arme médiatique : ce sont **Droit au sommeil**, et **Terrasses 75**, ou encore des initiatives originales, comme le hashtag **#SaccageParis**, qui a recueilli plus de trois millions de signalements (et dont le propos englobe les abus des terrasses, mais aussi bien d'autres problèmes). La presse a abondamment relayé ces actions, et l'on trouvera sur le site de l'ADDM18 de nombreux liens menant vers des articles particulièrement pertinents, ainsi que les liens concernant les démarches des nombreux collectifs et associations.

Le jardin Frédéric Dard

Comme nous l'avons annoncé l'année dernière, les problèmes de ce jardin sont en passe d'être résolus, puisqu'il va être transformé en jardin d'Émerveille, c'est-à-dire en espace d'initiation des enfants de maternelle à la botanique et à la nature. Les travaux de sécurisation sont programmés et budgétés, mais traînent en longueur. On nous a cependant assuré qu'ils seraient terminés cette année.

Les diverses actions contre les méfaits du tourisme de masse

L'ADDM18 se mobilise plus fermement que jamais contre le tourisme de masse (ou « sur-tourisme ») qui affecte la Butte plus que jamais après le gel momentané de la crise Covid. Nous réclamons vigoureusement : plus de propreté ; une meilleure information des touristes (l'office de tourisme actuel, rue Drevet, manque de visibilité, et il est entièrement géré par des bénévoles ...) ; le déploiement de toilettes publiques en haut de la Butte (il n'y en a que deux actuellement, dont une est payante et observe des horaires peu adaptés) ; la lutte contre les étalages envahissants des marchands de souvenirs made in China, les façades défigurées par ces étalages (notamment celle de l'ancienne boulangerie rue Norvins) ; l'interdiction de la vente de cadenas qui mettent en péril la stabilité des grillages et parapets, notamment sur le parvis du Sacré-Cœur (ils vont d'aileurs être remplacés sous peu) ; et l'application de la réglementation à l'endroit des guides touristiques qui multiplient les visites (rue Cauchois, rue d'Orchampt, Allée des Brouillards, etc ...) trop souvent avec micro, ce qui est strictement interdit dans l'espace public, et drainant des foules de plus en plus nombreuses.

Nous avons la chance de pouvoir compter sur le soutien et les conseils de Sébastien Jacquot, géographe spécialisé dans le tourisme, et directeur de l'IEST (Institut de Recherches et d'Études supérieures du Tourisme).

L'inscription de Montmartre au patrimoine mondial de l'Unesco

Cette initiative d'Eric Lejoindre, maire du 18^{ème} arrondissement, a suscité beaucoup d'enthousiasme et de curiosité. Elle reste néanmoins assez floue et ambiguë quant à sa mise en œuvre. Le sujet de la protection de Montmartre étant au cœur de la conférence présentée à la suite de l'AG par MM Monchecourt et Gabert, nous renvoyons les membres de l'ADDM18 au compte-rendu spécifique de leurs interventions, ainsi qu'à un texte sur le sujet de cette candidature, publié sur le site de notre association (<https://assocdefensemontmartre18.fr/>).

Le rucher Gabrielle

Un des trois apiculteurs bénévoles, présent depuis la création du rucher, Jean-Paul Marolla, ayant pris sa retraite, il a été remplacé par une nouvelle recrue, un passionné d'apiculture, Paul Dion, actuellement en formation au rucher du Luxembourg. La Présidente les remercie tous deux pour leur implication passée, présente et à venir. La prochaine récolte de miel aura lieu en début d'été, et vous pourrez tous continuer à vous fournir en miel Gabrielle en contactant l'association.

Divers

Embellir Paris : ce projet de la mairie concernant la mutualisation et la coordination des multiples chantiers de la capitale (pour plus d'information, cliquez sur ce lien : https://actu.fr/ile-de-france/paris_75056/cartes-embellir-paris-le-calendrier-des-chantiers-et-les-nouveaux-quartiers-concernes_48267041.html), ainsi qu'une meilleure information des riverains, se prolonge par l'initiative « Embellir Paris », à laquelle tous les Parisiens sont conviés. Un site a été créé à l'intention des habitants de Montmartre, qui pourront y déposer leurs propositions pour embellir leur quartier, et participer aux marches exploratoires qui vont être organisées dans ce cadre : <https://idee.paris.fr/project/embellir-votre-quartier-montmartre-18e/collect/une-nouvelle-demarche-participative-pour-votre-quartier>

Le chauffage des terrasses de café

Par décret 2022-452 du 30 mars dernier, tout chauffage ou dispositif de climatisation est désormais interdit en terrasse. Mais il semble que l'indulgence soit de mise, du moins dans un premier temps : nous avons pu pointer, dans les premiers jours d'avril, un grand nombre de terrasses chauffées à tout vent, comme d'habitude ... Vos témoignages sur ce point seront très utiles.

La présidente conclut en encourageant tous les membres présents à s'impliquer dans l'association, par leurs idées et leurs informations, et en la faisant connaître largement autour d'eux. N'oubliez pas non plus de visiter le site (où, comme déjà dit, on trouvera de nombreux liens utiles et intéressants, ainsi qu'un espace pour les commentaires et la correspondance) et de nombreuses photos, le tout à l'adresse :

<https://assocdefensemontmartre18.fr/>

sans oublier la page Facebook

(<https://www.facebook.com/pages/category/Community/Addm18>)

Tous deux sont régulièrement mis à jour.

Après de nombreuses questions et interventions de la salle, le rapport moral de la Présidente est adopté à l'unanimité.

3. Rapport financier

Le temps imparti à l'AG s'écoulant trop rapidement, la Présidente se contente d'annoncer brièvement l'envoi des comptes en même temps que le PV de la réunion : on les trouvera donc ci-joints. Tous commentaires ou questions sont à adresser directement à la Trésorière, Patricia Rognon, au 15bis, rue Cauchois 75018 Paris, (patricia.rognon@free.fr) – ainsi bien sûr que votre cotisation 2022, si ce n'est déjà fait – répétons-le une fois de plus, l'ADDM18 vit essentiellement des cotisations de ses membres: leur soutien financier est donc vital.

4. Élections au Conseil de Direction (« Bureau »)

Le Bureau mis en place l'année dernière poursuit son mandat, en l'absence d'autres candidatures.

5. Questions diverses

En l'absence de questions diverses, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h 10.

Paris, le 15 avril 2022

Béatrice Dunner
Présidente